



06 29 82 52 96

ATALIAN doit délivrer les documents de régularisation

Les préfetures doivent délivrer les titres

Sans-papiers: main d'œuvre précaire...

Nous sommes des dizaines de milliers de travailleurs « Sans-Papiers ». Nous travaillons dans le Nettoyage, la Restauration, le Bâtiment, la Voirie et même la Poste. Ce sont les secteurs qui ne peuvent pas délocaliser leur main d'œuvre ; alors les gouvernements successifs ont organisé la délocalisation sur place aux conditions d'emploi de la Roumanie ou de l'Inde. Sans droits, nous sommes obligés d'accepter n'importe quel travail, à n'importe quel

saire. Quand nous sommes licenciés, les employeurs n'hésitent pas à nous jeter sans indemnités. Nous servons de variable d'ajustement.

ATALIAN doit fournir les documents de régularisation

Car les Sans-papiers ne sont pas par hasard dans telle ou telle entreprise. Là où c'est le plus dur, ce sont les seuls qui restent, qui viennent avec 39 de fièvre, qui ne prennent pas de vacances... Et le patron de s'étonner quand son employé lui révèle qu'il est sans papiers et travaille avec le titre de quelqu'un d'autre.

Mais aussi dans certains cas, les employeurs savent parfaitement qu'ils emploient des salariés sans titre. Ils se servent de cela pour obtenir plus de travail en moins d'heures.

C'est le cas par exemple de M. B. Mahamadou, embauché par CARRARD Services, une filiale d'ATALIAN, fin 2012 sous une identité d'emprunt. En six ans et demi, M. B. a été employé successivement sous quatre identités.

ATALIAN, le trust de la sous-traitance

ATALIAN en quelques années est devenue une grosse entreprise. Elle a racheté successivement plusieurs sociétés de Nettoyage, TFN, CARRARD SERVICES, SOGEPARK. Elle s'est même portée candidate pour prendre des tâches qui n'ont rien à voir avec le Nettoyage. Ainsi, l'agence Chronopost de Nanterre a-t-elle sous-traité auprès d'ATALIAN le déchargement et le tri des colis. Le système est identique à celui de l'agence Chronopost d'Alfortville : Une équipe d'une vingtaine de travailleurs, tous sans-papiers s'activent sur les lignes. Ils embauchent à 3h30, terminent à 7h00 pour des salaires entre 300 et 700 euros mensuels. Parfois ils travaillent au-delà de 7h00 mais ce n'est pas payé. Chronopost ne sous-traite pas seulement le colis, mais aussi la lutte de classe. Les chefs d'équipe s'activent sur les lignes pour mettre la pression sur les salariés et augmenter les cadences de travail.

Dans la mise en œuvre de ces conditions de travail dégradées à l'extrême, ATALIAN est en bataille avec DERICHEBOURG pour l'obtention de ce type de marché. DERICHEBOURG vient d'ailleurs de perdre, au profit d'ATALIAN, le marché de Chilly-Mazarin, la grande plateforme de Chronopost.

L'État protège les employeurs et organise le système tout en prétendant le combattre

Le gouvernement fait tout son possible pour nous empêcher de réunir les feuilles de paye prouvant une insertion dans le marché du travail, qui est une des conditions de régularisation. Et quand nous parvenons quand même à réunir ces feuilles de paye, il met la décision de signature du cerfa dans les mains des patrons et nous met ainsi en danger de licenciement. Tous les jours, des salariés sans papiers se retrouvent licenciés parce qu'ils ont exposé leur situation à leur patron, ou que celui-ci l'a découverte, et qu'il refuse de fournir les documents réclamés par l'État, ou encore que l'employeur a eu peur. Mais que ceux-ci se rassure, le gouvernement aboie parfois, mais il ne mord pratiquement jamais les patrons. Il réserve ses coups pour les salariés. Avec ou sans papiers.

Tant que de la main-d'œuvre sans titre existera, des entreprises existeront pour la surexploiter et tirer les conditions de salaires et de travail de tout le monde vers le bas. Alors, battons-nous tous ensemble pour la

Régularisation globale de tous les Sans-papiers

Manifestons ce mardi 13 août 2019

jusqu'au siège d'ATALIAN, 111 quai Jules Guesde à Vitry

Rassemblement à 15h30 au pont suspendu, côté Vitry



Comment peut-on être régularisé ?

Il faut qu'un patron promette à l'État de nous embaucher à plein temps pour l'année à venir. Combien de salariés avec titre sont capables d'avoir une telle assurance ? Pas de régularisation sans la promesse d'embauche d'un employeur, sur document administratif CERFA.

L'État, en conditionnant la présentation d'un CERFA pour nous régulariser, nous met ainsi entre les mains de sociétés comme ATALIAN qui nous surexploitent.